

« Mobilité réduite » se met en marche

Jeudi dernier, nous avons suivi le président d'une association qui œuvre au nom des personnes à mobilité réduite. Au menu : un tour des défauts accumulés par les villes de Melun et Dammarie

Un homme, paralysé de la jambe droite à cause d'une polio qu'il a contractée à l'âge de deux ans, entre dans les mairies, les postes, les commerces des deux villes. Appuyé d'une canne et armé d'un appareil photo, il déambule discrètement dans tous ces bâtiments que l'on appelle les ERP - Etablissements recevant du public. Il se nomme Jean-Michel Royère et se présente ainsi : « Vous n'êtes pas né que j'étais déjà handicapé ». Il est à la fois président de l'association « Mobilité Réduite » et « agent incognito » chargé d'enquêter sur l'accessibilité de ces établissements aux personnes à mobilité réduite.

L'association « Mobilité Réduite »

Cette association a été créée l'année dernière. Depuis, et même si elle ne compte qu'une cinquantaine de membres, l'association ne cesse de faire parler d'elle. « On a déjà enquêté dans 170 villes en France, et le constat est alarmant. La France a au moins 40 ans de retard face aux pays anglosaxons ou nordiques qui ont su faire les aménagements nécessaires pour les personnes à mobilité réduite (PMR) », assure le président. Dans chaque ville, c'est le même refrain : Jean-Michel Royère prend des mesures avec sa canne graduée au centimètre (hauteur des trottoirs, espace dans l'ascenseur etc.), vérifie les aménagements (de la simple sonnette à la barre d'appui dans les toilettes), donne une note sur dix avant d'envoyer le tout à la préfecture. En Seine-et-Marne, dix villes

ont déjà été « auditées » (cinquante sont prévues cet été). « Ce département fait figure de parent pauvre, il y a du boulot », déplore-t-il, alors qu'il se stationne devant la mairie de Melun pour commencer son enquête.

Melun : bilan plutôt positif.

« Où est l'entrée pour personnes handicapées ? Où est l'ascenseur ? Où sont les toilettes ? Pourquoi il n'y a pas d'indications ? ». A peine arriver : Jean-Michel recherche les points négatifs.

Et il les trouve : la place de parking située en face du bâtiment est difficilement repérable - le premier accueil est trop élevé pour des personnes circulant en fauteuil roulant - la sonnette de la police municipale leur est inaccessible.

Des défauts qu'il faut tout de même nuancer - la mairie de Melun s'est modernisée, notamment par l'installation d'un ascenseur réservé aux PMR et qui donne accès aux différents accueils. « Si on ne fait que critiquer, on ne s'en sort pas. Il faut relever les points négatifs et positifs », explique-t-il.

Jean-Michel sortira néanmoins sa plume critique alors qu'il entre dans le bâtiment du Conseil général : « L'accueil principal n'est pas à la bonne hauteur. Les grilles fixées au sol à l'entrée sont dangereuses. Le cheminement est mal indiqué, comme souvent les personnes à mobilité réduite doivent deviner leur chemin ! ».

De Melun, on retient donc une somme de détails, invisibles pour la majorité des Melunais mais gênants pour les personnes à mobilité réduite.



Jean-Michel Royère vérifie ici la conformité du passage piétons

Dammarie-les-Lys : le contre-exemple

« L'année dernière, la ville de Dammarie a été notée 0,95/10 ».

C'est avec ce constat en poche que Jean-Michel s'apprête à étudier les aménagements de Dammarie-les-Lys. Premier arrêt : la Poste. Deux défauts : aucune place n'est réservée aux personnes handicapées - le passage piéton en face l'établissement est dangereux pour les individus malvoyants.

Second arrêt : le centre Schweitzer. En cherchant le seul passage accessible aux PMR, Jean-Michel chute lourdement au sol, déséquilibré par les pavés : « Vous êtes témoin que leurs aménagements peuvent être dangereux pour nous », regrette-t-il.

L'enquête à Dammarie se

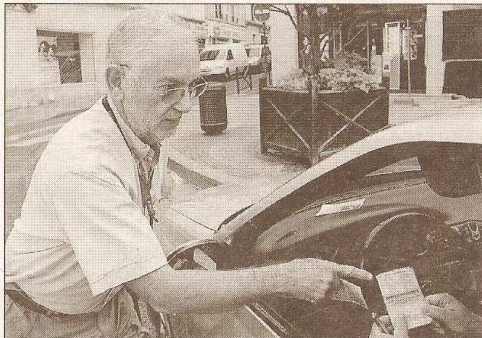
conclut au château Soubiran, qui est aussi la salle municipale dédiée aux mariages. « Il faut graver une dizaine de marches pour accéder à cette salle. Des personnes handicapées ne pourraient donc pas s'y marier », observe-t-il.

Les PMR : une cause nationale

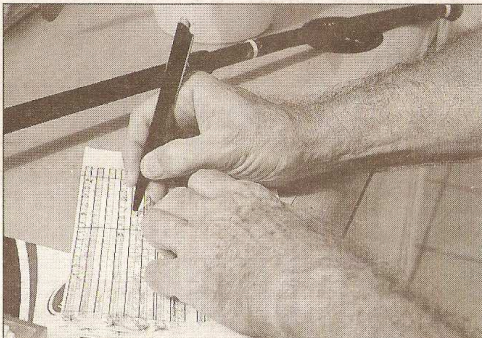
« Le problème de la France, c'est qu'on va avoir un nombre de plus en plus important d'handicapés du fait d'une population qui vieillit », déclare l'homme âgé de 64 ans. Il est donc primordial d'aménager les voiries pour faciliter le déplacement de ces personnes. En 2015, tous les ERP ainsi que les voiries devront être accessibles aux individus handicapés.

« Le processus est en retard, on booste les institutions », conclut-il, comme une menace.

Benoit LE CORRE



Il n'hésite pas à abandonner son enquête quelques minutes pour faire de la prévention



Après les vérifications, chaque ville se voit dotée d'une note sur 10

la voix de la rue

Marine, mère à poussette



« Dans la rue, la poussette est la première exposée au danger ! » témoigne Marine, 41 ans et mère de deux enfants âgés de 4 ans et 18 mois. Chaque jour, cette mère de famille se déplace à pied dans Melun - et chaque fois, ce sont les mêmes obstacles qui transforment une simple course quotidienne en un parcours du combattant. « Quand

j'emprunte les trottoirs, je dois slalomer entre les trottoirs, parfois même je suis obligé de descendre sur la chaussée », explique-t-elle, consciente du danger pour ses propres enfants. « Le problème, c'est que Melun est une vieille ville, les trottoirs ne sont pas adaptés à l'évolution de la société », conclut Marine.

Audrine, femme à fauteuil



« C'est trop dur ce qu'on vit », déclare Audrine, 27 ans, handicapée moteur depuis son plus jeune âge. Le quotidien de cette femme, qui se déroule entre Melun-Dammarie-Paris, est ponctué de problèmes liés à son handicap. « Pour aller à la gare de Melun j'ai déjà des soucis avec le bus. Il y a trop de chauffeurs qui n'arrivent pas à activer la

passerelle pour handicapé - alors ils me laissent sur le bord de la route. Et si j'arrive à Melun, je suis bloqué à l'arrêt de bus car les trottoirs ne sont pas abaissés », déplore-t-elle. En dépit des efforts consentis par les villes de Melun et Dammarie pour faciliter la vie des PMR, Audrine prévient : « J'ai l'intention de me battre jusqu'au bout ».

Pour plus de renseignements ou pour soutenir l'association (sous forme de don), contacter le 09.50.10.95.33 ou se rendre sur le site Internet www.accessiblepourtout.com. Vous pouvez aussi envoyer vos recommandations ou des audits personnels sur l'accessibilité aux PMR d'une ville de votre choix à l'adresse : 1 bis avenue des Carosses - 77210 Avon ou sur la portion du site réservé à cet effet.

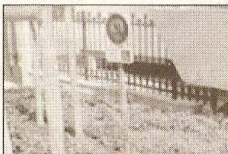
Top 4 des difficultés rencontrées par les personnes handicapées



1 - Les stationnements GIG - GIC Ces places de stationnement, réservées aux personnes handicapées et/ou à mobilité réduite, sont souvent difficiles à trouver parce que mal signalées. C'est le cas en face de la mairie de Melun. Aussi, elles sont trop souvent occupées par des personnes sans handicap, « qui ont récupéré la carte du grand-père décédé ou possèdent un faux ». Enfin, certains individus ne se privent pas d'empiéter sur ces places pour faciliter leur stationnement



2 - Les trottoirs « La quasi-totalité des trottoirs de nos villes est impraticable, souligne Jean-Michel Royère. Ils comportent trop d'obstacles pour la roue, la canne et le pied, comme les poubelles des riverains. Et c'est sans compter les véhicules en stationnement gênant qui empêchent tout cheminement sécurisé des PMR (fauteuil roulant, poussette.) C'est pourquoi bon nombre de personnes en fauteuil circulent sur la voie publique ! »



3 - Les travaux de voirie non conformes Malgré la législation très précise à ce sujet, on constate des travaux de voirie non conformes à la loi. Les services d'urbanisme prennent conseil auprès d'organismes qui commettent, encore, des erreurs. Cette tendance est vérifiable à Dammarie-les-Lys, où des travaux de rénovation ont donné lieu à des situations inhabituelles comme la mise en place d'une zone handicapée sur un terrain non bétonné

4 - Fléchages dans les ERP - Trouver les toilettes, se rendre à l'accueil, prendre l'ascenseur. Toutes ces situations du quotidien peuvent devenir difficiles pour les personnes à mobilité réduite. Par exemple, au Conseil général, situé à Melun, un individu en fauteuil roulant doit deviner le chemin pour se rendre au petit coin. Il lui faut ensuite prendre un premier ascenseur, traverser un long couloir, suivre son instinct et reprendre un second ascenseur, monter un étage et demi pour trouver les sanitaires. Il doit aussi s'armer de curiosité puisque le macaron handicapé n'apparaît pas à l'entrée des WC.



LE PANIER DE LA FERME

www.panierdelaferme.fr

OUVERT TOUT L'ÉTÉ
pour préparer vos repas frais, colorés, savoureux et sains

Allée des Tilleuls - 77170 COUBERT
Tél. 01.64.06.60.99

Des producteurs aux consommateurs !